

Contournement autoroutier d'Arles

Réunion publique d'ouverture

9 décembre 2020



Consignes d'échanges à distance



- Micros coupés pendant les présentations pour éviter les interférences et réactivés durant les échanges



- Solliciter la parole
- Respecter les tours de parole
- Présentation → assurez-vous que votre nom soit bien renseigné



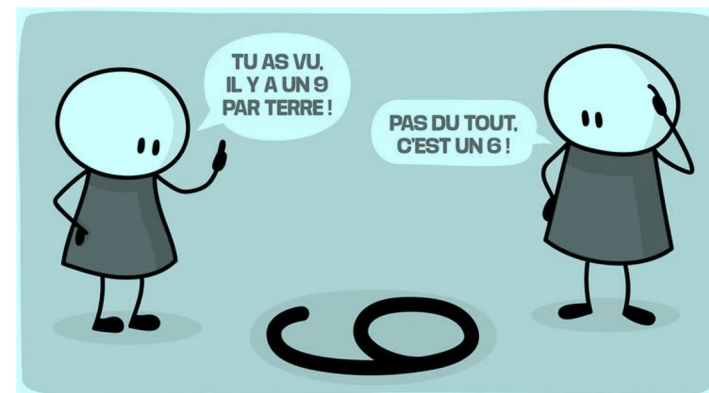
- La séance est enregistrée
- Les échanges seront privilégiés à l'oral (comme en réunion publique présentielle → pas d'interaction prévue avec le maître d'ouvrage via le chat)
- En complément, les contributions peuvent être formulées via le formulaire dédié en ligne (lien dans le chat)

Charte des réunions publiques

- Règle de base

Tout le monde a raison...
... Partiellement !!!

- Pas de jugement
- Écoute
- Bienveillance
- Echanger de façon respectueuse et conviviale
- Echanges oraux avec le maître d'ouvrage (comme en réunions publiques présentiels)



Madame Fabienne ELLUL

Sous-préfète d'Arles



Durée 5 min

Interventions des élus



Durée 5 min / intervenant

Présentation des intervenants et animateurs

Maîtrise d'ouvrage – DREAL PACA

- Fabrice LEVASSORT, directeur-adjoint
- Lionel PATTE, chef de l'Unité Maîtrise d'Ouvrage
- Julien MENOTTI, responsable d'opérations



Bureaux d'études

- Vincent LARUE, chef de projet EGIS
- Claire RAVIART, EGIS

Animation, facilitation des échanges – Nicaya Conseil

- Stéphane SAINT-PIERRE
- Elise RIBARDIERE
- Blandine PERICHON

Déroulement de la réunion

Durée	Séquences de la réunion
20'	<i>Introduction</i> <i>Accueil des participants</i> ▪ <i>Présentation des intervenants</i> ▪ <i>Organisation de la réunion et modalités</i>
35'	Présentation par le maître d'ouvrage DREAL • La concertation publique • Le projet de contournement • Les variantes de tracé proposées à la concertation
1h15'	Temps d'échanges (au fil de la présentation)
10'	Suites de la réunion publique d'ouverture de la concertation

1. La concertation

- Objet et objectifs de la concertation
- Dispositif de concertation avec le public



Durée 5 min

Objet de la concertation

- Informer le public sur le projet
- Recueillir les contributions sur le projet et les variantes de tracé

■ Attentes du Maître d'Ouvrage

- Partager l'état d'avancement de l'élaboration du projet
- Améliorer et enrichir le projet dans la poursuite des études
- Identifier la variante de tracé de moindre impact à retenir pour la suite

■ Périmètre de la concertation

- Le fuseau d'étude Sud Vigueirat ou « VSV »
- En cohérence avec les décisions antérieures, le cadre fixé de reprise du projet et les résultats des études actualisées de 2020

■ Documents mis à disposition :

- Arrêté préfectoral, flyers et affiches présentant les modalités de la concertation
- Dossier de présentation du projet (90 p.)
- Dossier de synthèse (28 p.)
- A télécharger sur le site internet www.contournementarles.com
- Dossiers papier à retrouver sur les lieux des expositions publiques

■ Expositions publiques :

■ Pôle services publics d'Arles

- 11 rue Parmentier, à la Direction de l'Aménagement du Territoire, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

■ Service techniques de Saint-Martin-de-Crau

- 37 avenue de Plaisance, les lundis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

10 réunions publiques*

- Réunion d'ouverture : 9 décembre
- 4 réunions thématiques
 - Déplacements
 - Milieu naturel et changement climatique
 - Paysage et cadre de vie
 - Agriculture et hydraulique
- 4 Ateliers géographiques, par secteur concerné par le projet
- Réunion de clôture : 28 janvier

7 Permanences*

- 2 permanences générales
- 5 permanences thématiques
- **Pour contribuer**
 - Site www.contournementarles.com
 - Courrier postal à la DREAL PACA
 - Registres disponibles sur les lieux des expositions publiques

** Sur inscriptions afin de faciliter le respect des mesures sanitaires en vigueur et informer directement des modalités logistiques (présentiel / distanciel, lieu)*

■ Modalités de participation

- Questions ?
- Clarifications ?
- Contributions ?



Durée 10 min

2. Le projet de contournement autoroutier d'Arles

- Les grandes étapes du projet
- Calendrier prévisionnel du projet
- Objectifs et caractéristiques du projet



Durée 15 min

Historique de l'opération

Périodes	Etapes du projet
1996	• Etudes et concertation sur les grandes options de passage
Février 2005	• Choix du fuseau Sud Vigueirat (VSV) par décision ministérielle
2005 - 2009	• Etudes de variantes
2007 - 2009	• Grenelle de l'environnement - SNIT → priorisation du projet
Juin – juillet 2011	• Concertation publique réglementaire / variantes de tracé
2012 - 2013	• Concertation continue sur le tracé retenu
2013	• Commission mobilité 21 → priorisation du projet
2014	• Evolution du cadre réglementaire des risques d'inondation sur Arles
2014 - 2017	• Mise en compatibilité du projet avec le PPRi d'Arles et le SDAGE
2017 - 2018	• Assises de la mobilité – COI → priorisation du projet
Juillet 2018	• Relance des études et de la concertation par décision ministérielle

- Reprise des études (fuseau VSV)
 - Avec prise en compte des nouvelles contraintes de transparence hydraulique du projet
 - En lien avec l'évolution réglementaire / risque Inondation
- Conduite des procédures pour lancer l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- Actualisation des études et analyses antérieures pour le dossier d'enquête publique
- Conduite d'une concertation réglementaire avec le public (L103-2 du code de l'urbanisme)

Calendrier prévisionnel du projet

Périodes	Etapas du projet
2019 - 2020	• Etudes et concertation continue – Phase 1
Déc. 2020 – Janv. 2021	• Concertation réglementaire du public
2021	• Etudes et concertation continue – Phase 2
2022	• Enquête Utilité Publique fin 2022
Fin 2023 - début 2024	• Obtention de la déclaration d'utilité publique (DUP)
2024 - 2025	• <i>Appel d'offres et désignation concessionnaire</i> • <i>Procédures foncières et procédures préalables aux travaux</i>
2025 - 2029	• <i>Démarrage des travaux en 2025 / 2026</i> • <i>Mise en œuvre des compensations écologiques et agricoles</i> • <i>Mise en service à l'horizon 2028 / 2029</i>

Texte en italique : Si obtention DUP

Objectifs fondamentaux du projet

- **Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des riverains de la RN 113**

- 4 000 personnes sont situées à moins de 150 m de la RN113
- Nuisances sonores, pollution de l'air, congestion réseau routier

- **Assurer la continuité autoroutière A8↔A7↔A54↔A9 et améliorer la sécurité routière**

- Pas de continuité sur l'arc méditerranéen
- La RN 113 supporte les trafics locaux, d'échanges et de transit
- Gravité des accidents sur la RN 113 actuelle

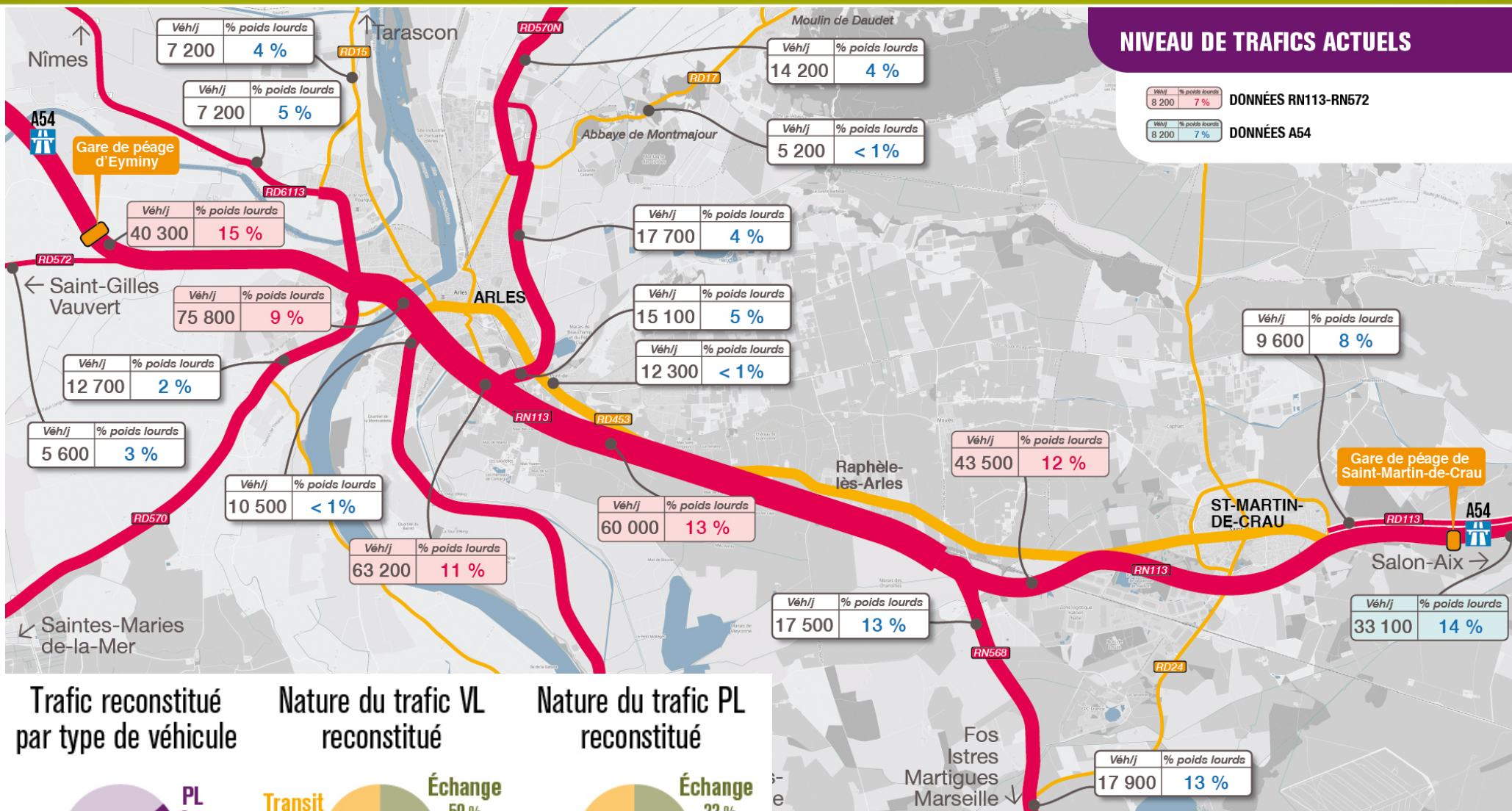
- **Contribuer au développement socio-économique local**

- Economie du territoire fortement liée aux mobilités
- Enjeu d'amélioration de l'efficience du réseau d'infrastructures

→ Dans le respect des enjeux agricoles, hydrauliques et naturels

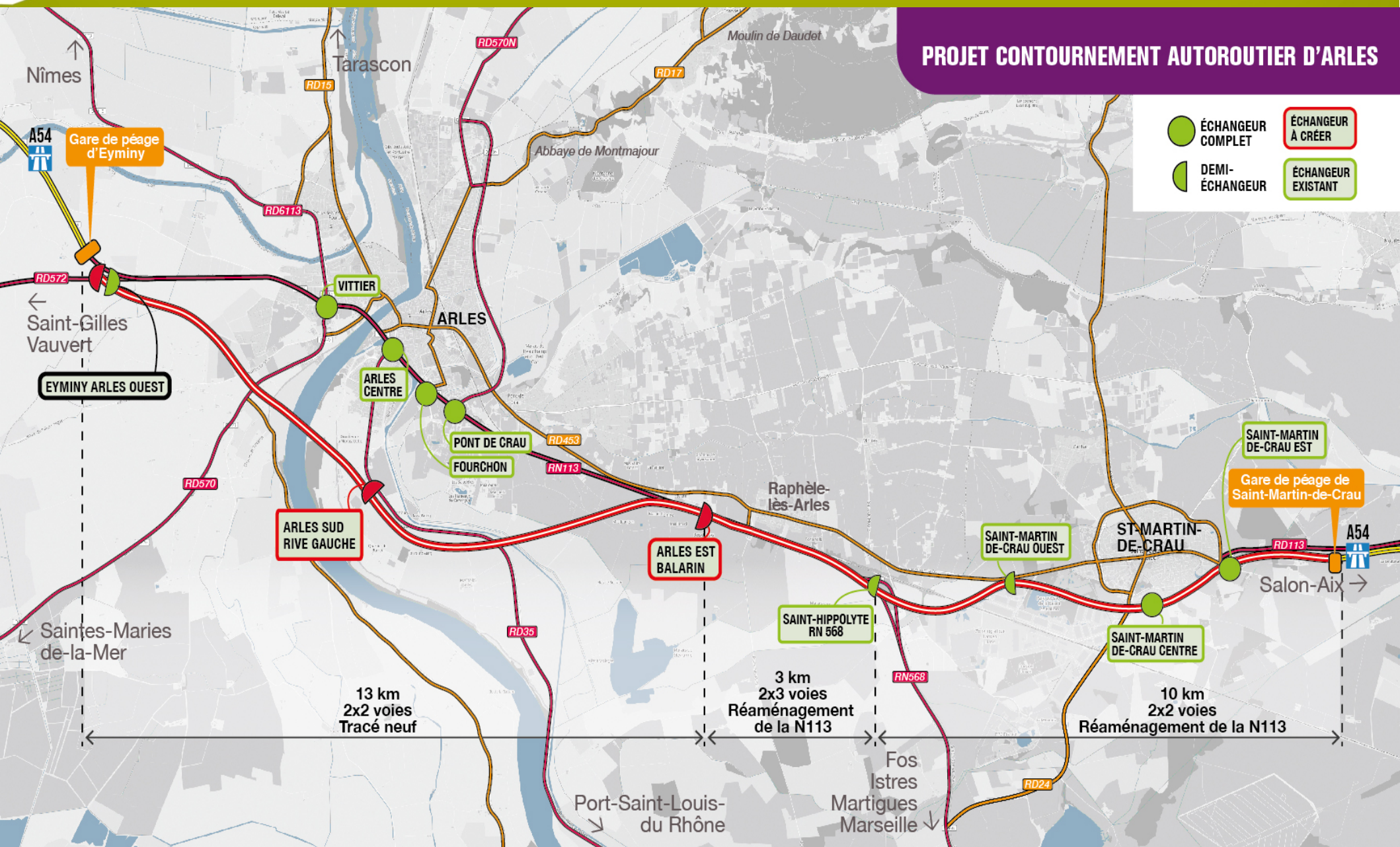
Cohérence de la démarche d'études avec les politiques publiques

- **Le projet s'inscrit dans l'exposé des motifs de la Loi d'Orientation des Mobilités du 24 déc. 2019**
 - Stratégie nationale en matière de mobilité quotidienne
- **Le maître d'ouvrage conçoit le projet**
 - Dans le respect des engagements nationaux, communautaires et internationaux
 - Neutralité carbone
 - Lutte contre l'artificialisation des sols
 - Lutte contre le réchauffement climatique
 - Dans une logique d'amélioration de l'intermodalité et l'inter-fonctionnalité
 - En lien avec les politiques des collectivités et des Autorités Organisatrices des Transports
 - En cohérence avec le projet local de requalification de la RN113 en traversée d'Arles en boulevard urbain



Trafic entrant / sortant de la zone Arles – Saint-Martin-de-Crau
Issu des enquêtes réalisées en 2018

Caractéristiques du projet



- **Continuité autoroutière à 130 km/h**
- **7 échangeurs aux normes autoroutières**
 - 2 nouveaux, 1 reconfiguré et 5 existants réaménagés
- **Rétablissement des accès de voirie interceptés**
- **Aménagement d'une aire de services**
- **Coût total estimé à ≈ 800 M€** (conditions éco. 2020)

- **Caractéristiques du projet**

- Questions ?
- Clarifications ?
- Contributions ?



Durée 25 min

3. Les variantes de tracé proposées à la concertation

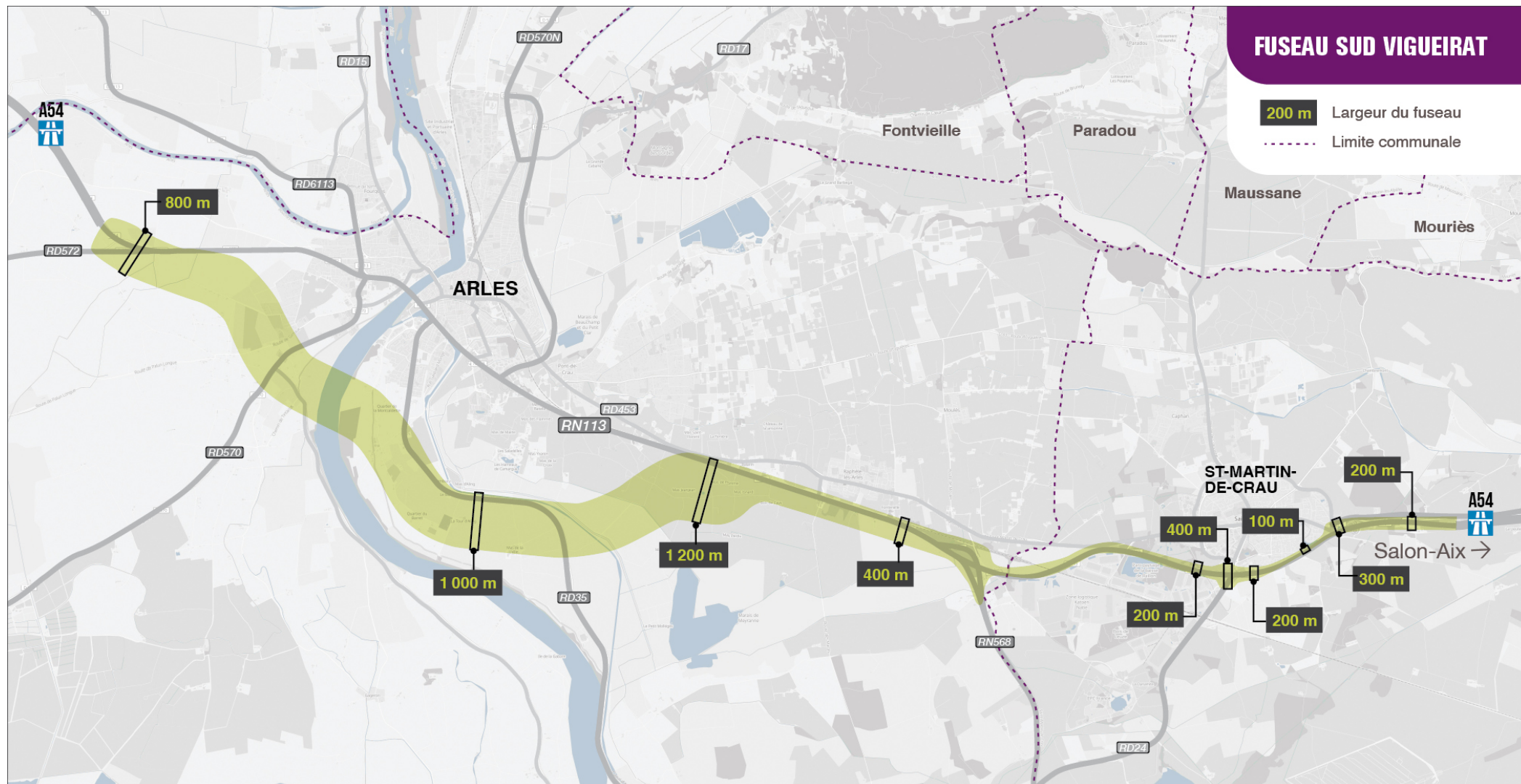
- Fuseau VSV
- Variantes de tracé et variante préférentielle du maître d'ouvrage



Durée 15 min

- **Solutions alternatives demandées par les participants à la concertation continue en 2019**
 - Mesure d'interdiction des poids-lourds en transit sur RN113 avec itinéraire alternatif A7 ⇔ A9 via Orange
 - Actualisation 2020 des études antérieures sur les options de passage possibles, ayant conduit en 2005 au choix du fuseau VSV
- **2 études initiées par la DREAL en 2020**
 - Réalisées par un tiers indépendant
 - Rapports consultables sur www.contournementarles.com
- **Résultats**
 - Le parti pris d'aménagement Sud Vigueirat ou VSV est conforté par les résultats des 2 études
 - Le maître d'ouvrage poursuit l'élaboration du projet au sein de ce fuseau, en y recherchant le tracé de moindre impact

Le fuseau Sud Vigueirat dit « VSV »

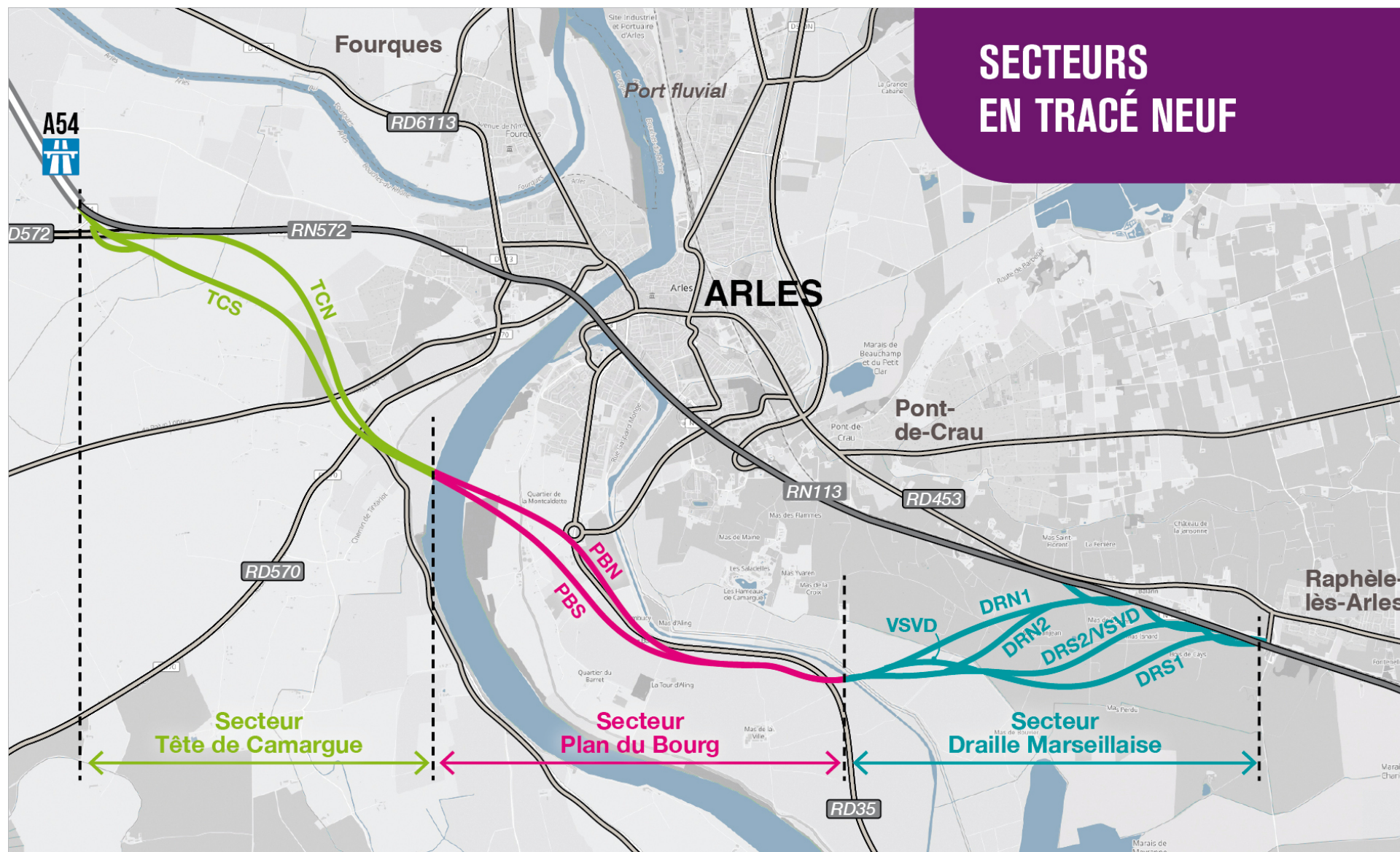


Méthodologie dite « ERC(A) » : éviter – réduire – compenser (- accompagner)

- Le processus d'élaboration progressif du projet s'inscrit depuis son origine dans la démarche dite « ERCA »
 - Identification du meilleur tracé au sein du fuseau VSV = phase d'évitement (en cours)
- A l'issue de la concertation publique, poursuite des études et procédures
 1. Démarches d'évitement localisé sur la base de la variante de tracé retenue
 2. Puis évaluation des impacts bruts
 3. Puis mesures de réduction des impacts non évités
 4. Et enfin mesures de compensation des impacts résiduels

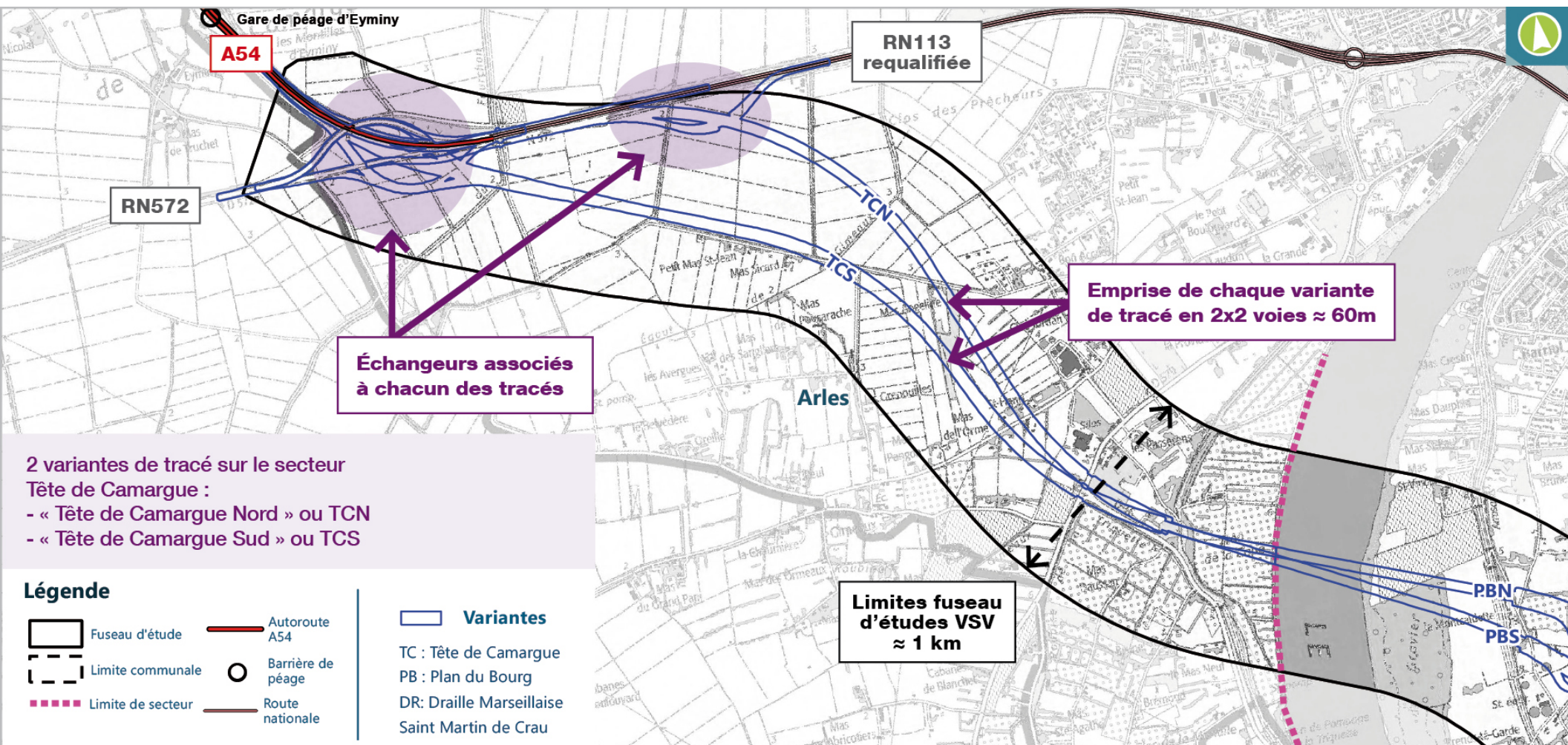
- **Identification et hiérarchisation des enjeux sur le territoire**
- **Analyse multicritères**
 - Thématique fonctionnelle :
 - Sécurité routière, niveau de service, exploitation
 - Thématique environnementale :
 - Milieu naturel, eau et milieux aquatiques, agriculture, cadre de vie
 - Thématique technique :
 - Hydraulique fluviale et routière, réseaux, géotechnique

Variantes sur les secteurs en tracé neuf



Source : DREAL

Secteur Tête de Camargue



Représentation des tracés, secteur Tête de Camargue – Source : DREAL / EGIS

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE COMPARATIVE - CRITÈRES PRINCIPAUX

			TC NORD	TC SUD
Thématique environnementale	Milieux naturel et physique	Milieu Naturel	😊	😞
		Milieu physique Eaux et milieux aquatiques	😊	😞 –
	Agriculture		😊	😞 –
	Cadre de vie	Urbanisme et Activités	😐 –	😐
		Bruit et qualité de l'air	😐	😐

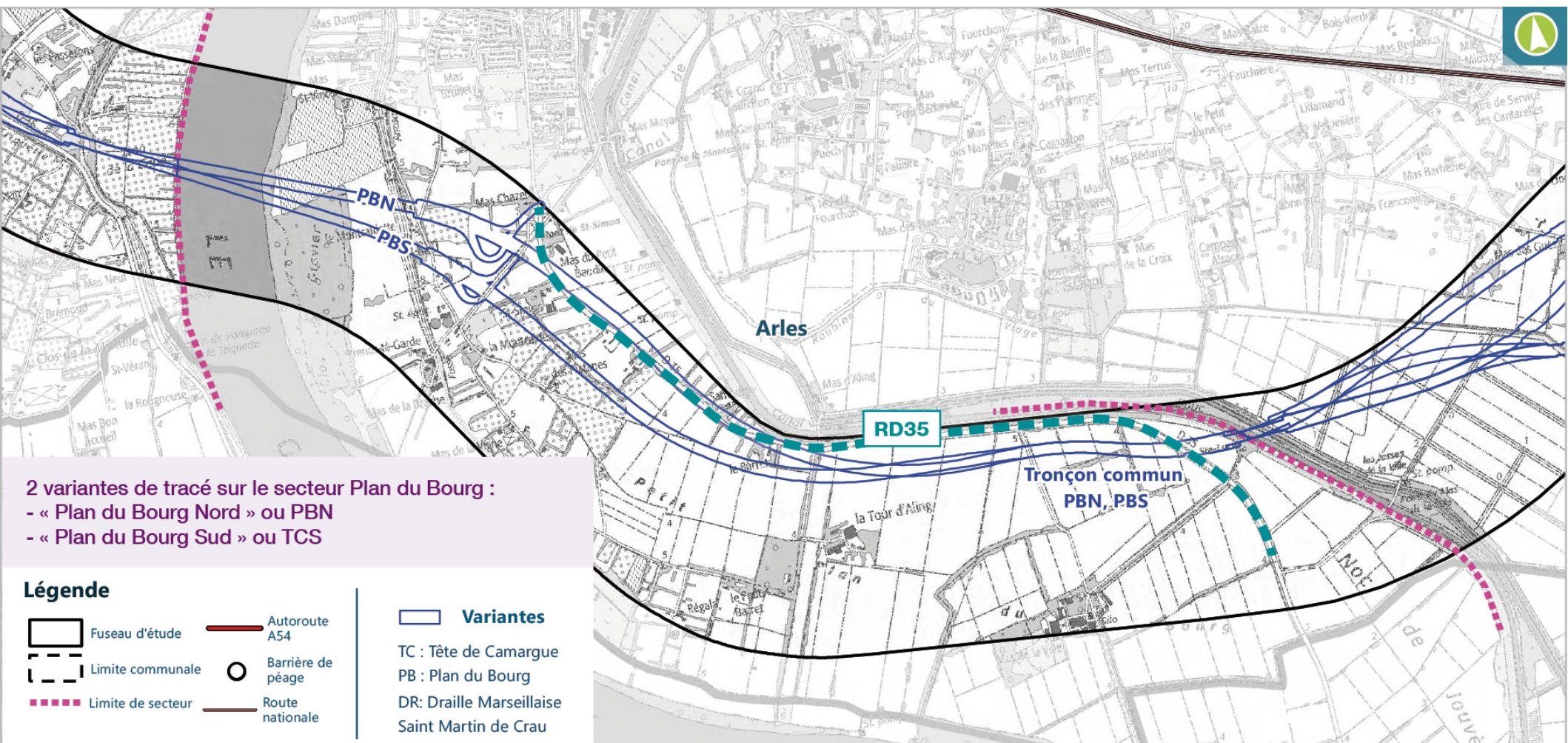
😊	Tracé le plus favorable
😞	Tracé le moins favorable
😐	Effet équivalent des tracés proposés
+ / –	Nuances apportées

Variante préférentielle proposée– Secteur Tête de Camargue

- **Tracé Tête de Camargue Nord (TBN) meilleur que le tracé Sud (TCS)**
 - Milieux naturel et physique
 - Tracé plus court
 - Moindre emprise foncière sur les milieux naturels
 - Incidences moindres sur l'eau et milieux aquatiques
 - Agriculture
 - Remise en cause de la viabilité d'un nombre plus faible d'exploitations
 - Emprises moindres sur surfaces agricoles à fort potentiel

→ **Le tracé TC Nord est proposé comme variante préférentielle du maître d'ouvrage**

Secteur Plan du Bourg



SYNTHÈSE DE L'ANALYSE COMPARATIVE - CRITÈRES PRINCIPAUX

			PB NORD	PB SUD
Thématique environnementale	Milieux naturel et physique	Milieu Naturel	😊	😞
		Milieu physique Eaux et milieux aquatiques	😊	😞
	Agriculture		😐 +	😐 -
	Cadre de vie	Urbanisme et Activités	😊	😞
		Bruit et qualité de l'air	😊	😞

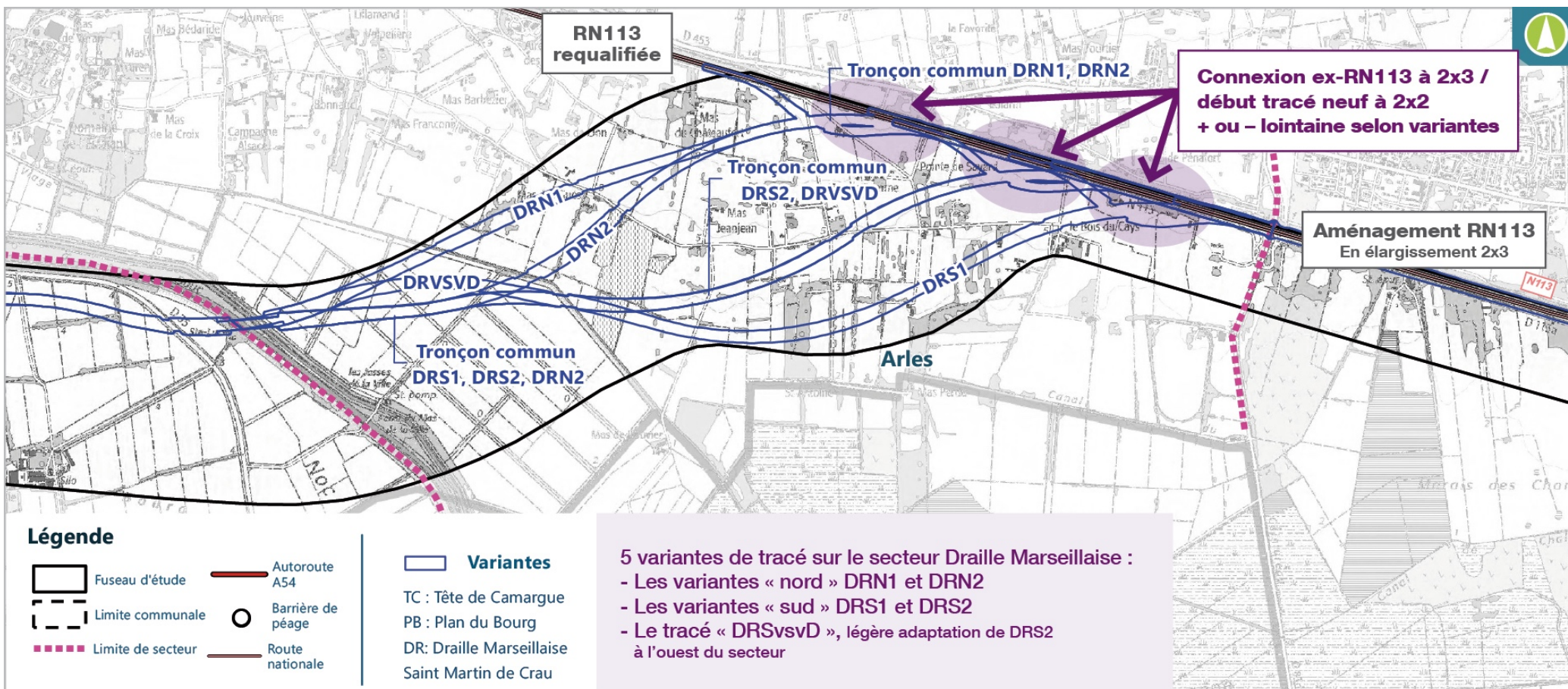
😊	Tracé le plus favorable
😞	Tracé le moins favorable
😐	Effet équivalent des tracés proposés
+ / -	Nuances apportées

Variante préférentielle proposée– Secteur Plan du Bourg

- **Tracé Plan du Bourg Nord (PBN) meilleur que le tracé Sud (PBS)**
 - **Milieux naturel et physique**
 - Effet de coupure plus limité sur la ripisylve du Rhône
 - Effet moindre sur les canaux et les zones humides
 - **Agriculture**
 - Emprises plus limitées sur les surfaces agricoles à fort potentiel
 - **Cadre de vie**
 - Plus grand éloignement des mas environnants

→ **Le tracé PB Nord est proposé comme variante préférentielle du maître d'ouvrage**

Secteur Draille Marseillaise



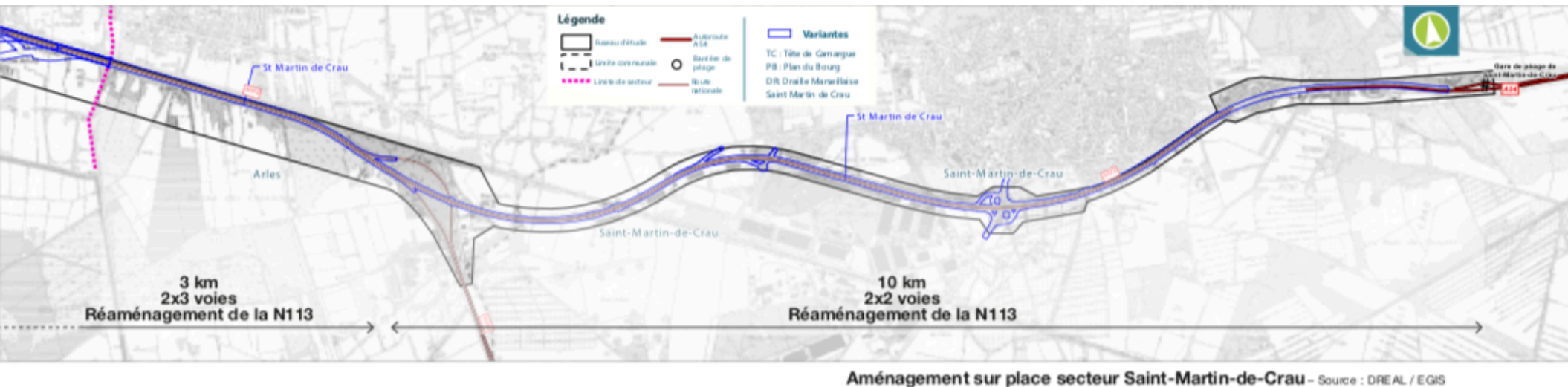
SYNTHÈSE DE L'ANALYSE COMPARATIVE - CRITÈRES PRINCIPAUX

			DR Nord1	DR Nord2	DR Sud1	DR Sud2	DRSvsvD
Thématique environnementale	Milieux naturel et physique	Milieu Naturel					
		Milieu physique Eaux et milieux aquatiques					
	Agriculture						
	Cadre de vie	Urbanisme et Activités	-	-			
		Bruit et qualité de l'air					

	Tracé le plus favorable
	Tracé d'intérêt intermédiaire
	Tracé le moins favorable
	Effet équivalent des tracés proposés
+ / -	Nuances apportées

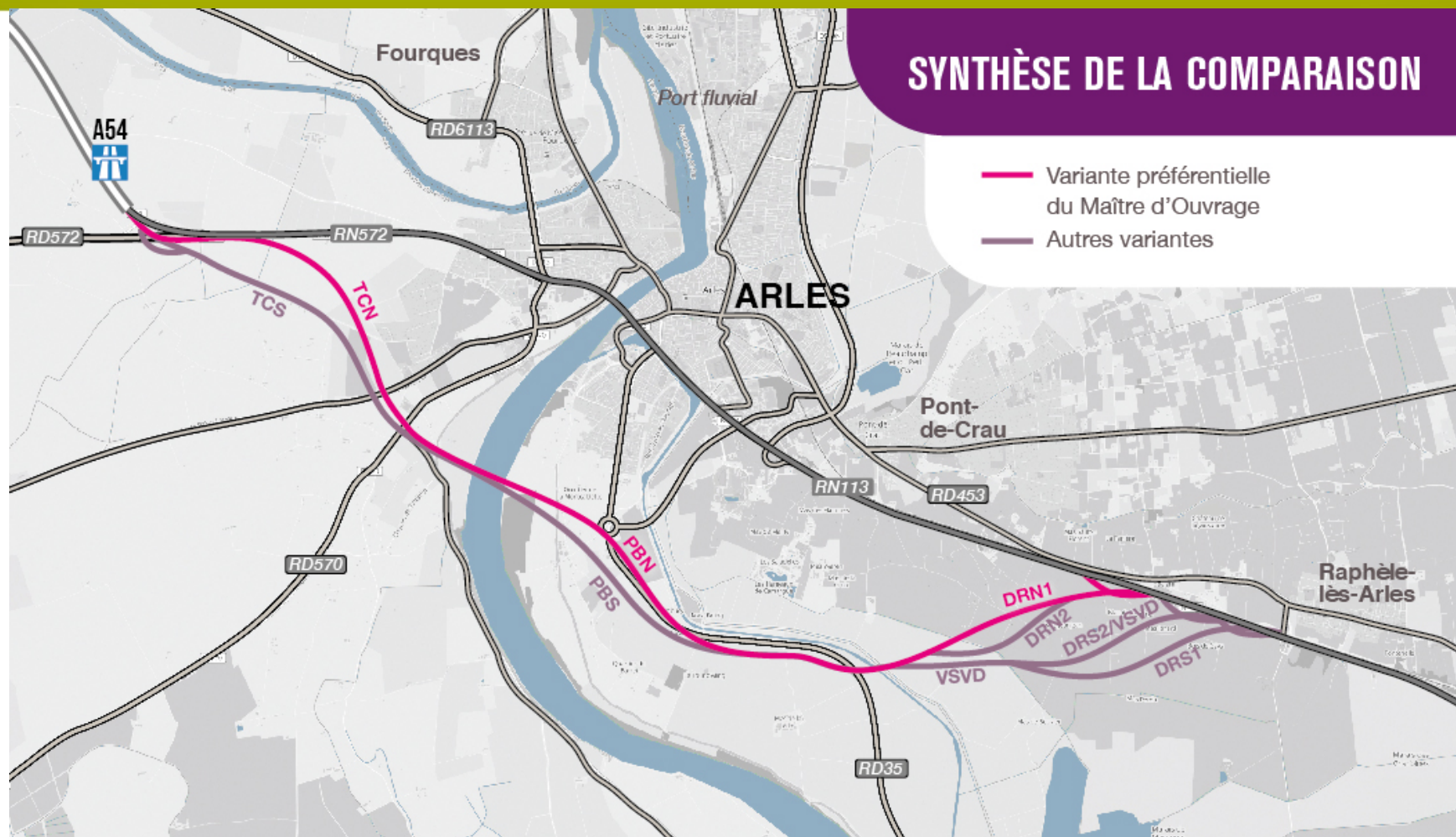
- **Tracé Draille Marseillaise Nord 1 (DRN1) moins impactant**
 - Milieux naturel, physique et agriculture
 - Plus grand éloignement des marais de Meyranne et des Chanoines
 - Plus faible interaction avec le fonctionnement hydraulique
 - Surface agricole prélevée moindre
 - Cadre de vie
 - Tracé le plus court (partie en tracé neuf)
 - *Réduction des émissions de polluants atmosphériques*
 - *Limitation du nombre d'habitations éloignées de la RN113 nouvellement concernées par l'exposition au bruit routier*
 - DRS1: la seule significativement plus favorable que DRN1 pour le cadre de vie, mais la plus impactante des 5 variantes sur toutes les autres thématiques

→ **Le tracé Draille Marseillaise Nord 1 est proposé comme variante préférentielle du maître d'ouvrage**



- **Secteur « Saint-Martin-de-Crau » : partie du projet en aménagement sur place de la RN113 existante**
 - S'étend sur Arles jusqu'au « décrochage » du tracé neuf → le périmètre dépend donc de la variante de tracé neuf (Draille Marseillaise)
 - Pas de variante de tracé
 - Mise aux normes autoroutières

Variante préférentielle globale proposée par le maître d'ouvrage



A l'issue de la concertation :

- Tracé retenu associé à une bande d'études (max 300 m de large) centrée sur ce tracé
- Pourra évoluer en « bande de DUP » → nouvelles optimisations

- **Variantes de tracé**

- Questions ?
- Clarifications ?
- Contributions ?



Durée 25 min

4. L'organisation de la concertation de décembre 2020 – janvier 2021



Durée 5 mn

Dispositif de concertation : 10 réunions publiques

OBJETS	LIEUX 	DATES	HORAIRES
Réunion plénière d'ouverture	Arles	Mercredi 9 décembre 2020	17h30 - 19h30
Réunion thématique n°1 « Déplacements »	Arles	Vendredi 11 décembre 2020	14h30 - 17h
Réunion thématique n°2 « Milieu naturel et Changement climatique »	Arles	Mercredi 16 décembre 2020	17h30 - 19h30
Réunion thématique n°3 « Paysage et Cadre de vie »	Arles	Mercredi 6 janvier 2021	17h30 - 19h30
Réunion thématique n°4 « Agriculture et Hydraulique »	Arles	Vendredi 8 janvier 2021	14h30 - 17h
Atelier géographique n°1 « secteur St-Martin-de-Crau »	Saint-Martin- de-Crau	Mercredi 13 janvier 2021	17h30 - 19h30
Atelier géographique n°2 « secteur Tête de Camargue »	Arles	Lundi 18 janvier 2021	17h30 - 19h30
Atelier géographique n°3 « secteur Plan du Bourg »	Arles	Mercredi 20 janvier 2021	17h30 - 19h30
Atelier géographique n°4 « secteur Draille Marseillaise »	Arles	Mardi 26 janvier 2021	17h30 - 19h30
Réunion plénière de clôture	Saint-Martin- de-Crau	Jeudi 28 janvier 2021	17h30 - 19h30



POUR RESPECTER LES PRÉCAUTIONS SANITAIRES

Les réunions et permanences sont prévues de façon présentielle sur inscription, dans le strict respect des précautions sanitaires formulées par les autorités. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le format de ces échanges pourra être adapté et se tenir à distance.

Dispositif de concertation : 7 permanences individuelles sur rendez-vous

OBJETS	LIEUX	DATES	HORAIRES
Thématique « Déplacements »	Arles	Mercredi 16 décembre 2020	14h - 16h
Thématique « Milieu naturel et Changement climatique »	Arles	Vendredi 8 janvier 2021	10h - 12h
Thématique « Agriculture, Foncier et Hydraulique »	Arles	Jeudi 14 janvier 2021	9h30 - 11h30
Thématique « Paysage et Cadre de vie »	Saint-Martin-de-Crau	Jeudi 14 janvier 2021	14h - 16h
Thématique « Paysage et Cadre de vie »	Arles	Lundi 18 janvier 2021	14h - 16h
Permanence générale	Arles	Mercredi 20 janvier 2021	14h - 16h
	Saint-Martin-de-Crau	Mardi 26 janvier 2021	14h - 16h

■ Deux expositions publiques :

- **Pôle services publics d'Arles**, 11 rue Parmentier, à la Direction de l'Aménagement du Territoire, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 à 16h30
- **Service techniques de Saint-Martin-de-Crau**, 37 avenue de Plaisance, les lundi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

■ Recueil des contributions :

- A partir du site internet www.contournementarles.com
- Pour les personnes exclues du numérique :
 - Par courrier postal : DREAL PACA 16 rue Zattara, CS 70248 – 13 331 – Marseille cedex 3
 - Registres et documents à disposition sur le lieu des expositions publiques
 - Au téléphone : 06 41 17 64 11 (heures ouvrées)

- **Suites concertation → fin janvier 2021**

- Questions ?
- Clarifications ?
- Contributions ?



Durée 10 mn



Pour contribuer utilisez le
lien proposé dans le chat

Merci de votre
participation

Le mot de la fin

Un mot d'appréciation de la réunion d'ouverture

